

Construire un Panel international sur la sortie de la violence

Vlad Berindei, Jean-Pierre Dozon, Yvon Le Bot,
Sabrina Melenotte, Michel Wieviorka

INTRODUCTION

À partir de la fin des années 1970, la violence a commencé à acquérir un statut politique et intellectuel nouveau, en tout cas au sein des démocraties libérales : elle y est devenue, mais peut-être provisoirement seulement, un tabou, un mal incontestable, alors qu'auparavant, elle pouvait être tenue pour incontournable, car émancipatrice. Les modes de pensée révolutionnaires et anticolonialistes en particulier lui avaient conféré une légitimité qu'elle était manifestement en train de perdre. Seule peut-être la figure christique du « Che » a longtemps survécu à cette mutation.

Dès lors, elle a été de plus en plus conçue en référence à ses victimes, actuelles ou passées, et pas seulement par rapport à ce qu'elle venait signifier comme éventuelles mises en cause de pouvoirs d'État détenant en principe le monopole de la violence légitime. Cette évolution avait du reste été précédée, dans le sillage de Mai 68, par d'importants mouvements de femmes dénonçant le viol et d'autres violences sexuelles qu'elles subissaient et qui n'étaient pas reconnues dans la sphère publique. Ce qui s'est plus récemment amplifié et qui, aujourd'hui, s'est étendu à une institution majeure de l'histoire et de l'imperium occidental, l'Église catholique, où les pratiques pédophiles et autres abus sexuels d'une partie de son clergé, sont mis au grand jour.

Par ailleurs, des communautés entières ont commencé à demander la reconnaissance publique et internationale, notamment sous le label juridique de « crime contre l'humanité », de leurs souffrances historiques – génocide, massacres de masse, traites négrières, esclavage, etc. De sorte que la question de la violence a été au moins autant associée à la mémoire des victimes qu'à son traitement par la discipline historique. Et, dans le même contexte, des organisations humanitaires, à commencer par des associations de médecins, ont mis en avant le « droit d'ingérence » pour porter secours à des populations civiles en butte à de graves violences alors même qu'il leur était en principe interdit par les règles internationales d'intervenir quand un État leur refusait cette possibilité.

L'AMBITION D'UNE RECHERCHE

Le tableau brièvement brossé de cette évolution, que l'on pourrait assimiler à un changement profond de sensibilité, doit être complété par plusieurs observations relatives au phénomène proprement dit de la violence.

En premier lieu, la violence s'est transformée sans qu'on puisse prétendre qu'elle puisse disparaître. À ses formes classiques, ses « répertoires », selon l'expression de l'historien Charles Tilly¹, propres à l'ère industrielle, se sont substitués, ou ajoutés à nouvelles modalités, à nouvelles significations.

1. Charles Tilly, *Regimes and repertoires*, University of Chicago Press, Chicago, 2006.

C'est ainsi en particulier que la violence politique, visant à prendre le pouvoir d'État de façon révolutionnaire, ou en recourant à des actions terroristes, s'est souvent distordue vers le haut, pour devenir métapolitique, avec éventuellement de fortes dimensions religieuses, et vers le bas, pour revêtir l'allure infrapolitique du crime organisé. Alors qu'elle pouvait être internationale, c'est-à-dire constituée d'acteurs nationaux capables de tisser des liens entre eux la violence s'est plus nettement globalisée, c'est-à-dire construite ou organisée à une échelle supranationale, notamment avec le djihadisme ou les trafics mondiaux de stupéfiants : politique, la violence est devenue aussi géopolitique, et lestée d'autres significations, économiques et religieuses notamment. Par ailleurs, l'entrée dans l'ère de la communication, d'Internet et des réseaux sociaux affecte en profondeur la façon dont la violence apparaît, se déplace et évolue, comme elle suscite de nouvelles méthodes pour la contrecarrer. Enfin, peut-être faut-il envisager un certain retour de la légitimité de la violence au sein des démocraties libérales, comme le suggère l'existence de contestations radicales n'hésitant pas à recourir à elle, ou à s'y référer, par exemple, avec les « black blocks » et autres « ultras », de gauche et de droite, qui ont redonné quelque écho aux perspectives d'un changement révolutionnaire ou insurrectionnel dans la France des « Gilets jaunes ».

En deuxième lieu, les modes d'approche de la violence ont eux aussi évolué. Le plus spectaculaire ici est certainement l'importance croissante qu'ont revêtue les analyses s'intéressant aux significations perdues ou perverties de l'action collective lorsqu'elle devient violente, notamment sous ses formes terroristes, et aux processus tantôt de perte, tantôt de surcharge de sens qui touchent très directement les acteurs. On peut les identifier à des logiques de subjectivation, de désobjectivation et d'hypersubjectivation dans lesquelles une personne ou un groupe se construisent comme acteurs de leur existence (subjectivation), versent dans le découragement, l'apathie, la démoralisation (désobjectivation) ou redonnent un sens pléthorique à leur expérience grâce à une idéologie ou à une religion (hypersubjectivation). Dans cette perspective, la recherche a pu aussi s'orienter avec pertinence du côté de l'interactionnisme symbolique et des théories comme la sociologie phénoménologique, l'ethnométhodologie par exemple, ce qui est notamment le cas avec Randall Collins².

Enfin, la sortie et la prévention de la violence sont devenues des préoccupations de plus en plus centrales aussi bien dans la vie internationale qu'à des échelles plus limitées, nationales ou locales. Qu'advient-il des victimes, de leurs proches, de leurs descendants après un attentat terroriste ? Comment aborder le traumatisme de ceux dont l'environnement affectif, amical et familial a été détruit ? Que faire des enfants soldats embarqués dans une guérilla une fois que celle-ci a pris fin : les punir et/ou tenter d'entamer avec eux une prise en charge leur permettant de recouvrer peu ou prou une vie normale ? Comment arbitrer entre la justice et la paix, après un épisode génocidaire, tout particulièrement quand il s'agit d'œuvrer au retour à une vie commune tout en visant à rechercher et à juger les principaux coupables ? Comment reconstruire ou construire l'État de droit et la démocratie là où la guerre civile a tout ravagé ?

À toutes ces questions posées, et d'autres semblables et à beaucoup d'autres de la même veine, les réponses qui sont proposées, éventuellement accompagnées de dispositifs spécifiques (justice transitionnelle, commission Vérité et Réconciliation, programmes de désarmement, projets mémoriels, etc.) proviennent de toutes sortes d'acteurs : consultants, experts membres de think tanks, militants d'ONG, travailleurs sociaux, psychiatres, diplomates, magistrats, responsables d'organisations internationales, etc. Les sciences humaines et sociales (SHS) ne sont évidemment pas étrangères aux savoirs et aux savoir-faire ainsi produits par les expertises et les politiques de sortie de violence. Mais, dans l'ensemble, ces savoirs ou, plus précisément, la littérature dont ils sont issus et qui est massivement consignée dans des rapports, outre qu'ils appellent quelques appréciations critiques,

2. Randall Collins, *Violence. A Microsociological Theory*, Princeton University Press, 2008.

n'ont pour l'heure pas véritablement permis de constituer la question de la sortie de la violence, et corollairement de sa prévention, en domaine de recherche proprement dit.

Le programme dont cet ouvrage rend compte est en bonne part né de ce constat : la violence change, a pris de nouvelles formes, tout en étant liée à de nouveaux enjeux. Par conséquent, il appartient aux sciences humaines et sociales de les étudier et, en s'appuyant sur la littérature produite par les experts, de s'approprier dans le même temps cette question centrale de la sortie de la violence. Son ambition, formulée comme on va le voir, en une dizaine de thématiques de recherche, a précisément été de faire tenir ensemble ces deux objectifs. Ces thématiques ont requis une large palette de compétences en SHS (science politique, sociologie, anthropologie, histoire, psychiatrie) et ont été conçues pour s'articuler peu ou prou les unes avec les autres.

Mais, tout en voulant défricher un nouveau domaine de recherche, il n'était pas question pour la communauté de chercheurs mobilisés de s'enfermer dans une sorte de tour d'ivoire, loin de l'expertise et des questions pratiques. Bien au contraire. Les résultats de leurs travaux s'adressent à tous ceux que les formes contemporaines de violence et les politiques de sortie de la violence intéressent très directement : du côté notamment de la puissance publique et des nombreux acteurs du monde des ONG. C'est pourquoi ils sont accompagnés, pour chacune des thématiques traitées, de recommandations que nous soumettons ici à leur attention.

LES CIRCONSTANCES ET LES ÉTAPES D'UNE DÉMARCHÉ

Il convient de préciser que ce programme, ainsi distribué en neuf thématiques, résulte aussi de circonstances particulières. La première tient aux liens de longue date que la FMSH a établis avec la Colombie et en particulier, jusqu'à récemment, avec le Centre national de la mémoire historique œuvrant à des fins de connaissance et pour rendre durables les accords de paix préparés, puis conclus entre les autorités du pays et les FARC après plusieurs décennies de guerre civile.

La seconde ou, plutôt les secondes circonstances, assez différentes, et certainement plus impératives, ont été les attentats terroristes qui sont survenus en janvier 2015 à Paris, (Charlie Hebdo, 12 morts, HyperCasher, 4 morts), puis en novembre (Bataclan, environs du Stade de France et bars et restaurants du X^e et du XI^e arrondissements de Paris – 130 morts). Face à ces événements tragiques et assez sidérants, les pouvoirs publics, au-delà des manifestations de soutien aux victimes et des mesures de sécurité dont ils eurent à décider, ont sollicité la communauté des sciences humaines et sociales compétentes pour qu'elle leur fournisse d'autres éléments de compréhension que ceux qu'ils avaient à disposition.

Ce à quoi la FMSH s'est efforcée de répondre en organisant très vite un séminaire où sont intervenus des spécialistes de l'islamisme, du djihadisme contemporain, ou encore de problèmes spécifiques à la société française (notamment générés par des banlieues plus ou moins ghettoïsées), et à la fréquentation duquel ont été invités précisément des représentants des pouvoirs publics ou d'organisations de la société civile. Dans le sillage de cette première initiative, la FMSH a également conçu une plateforme intitulée « Violence et sortie de la violence » (composée de deux observatoires, l'un dédié aux radicalisations, l'autre à la sortie de la violence) susceptible d'agrèger des chercheurs qui s'intéressaient à d'autres configurations de violence extrême que celle à laquelle était confrontée la société française.

Il est en effet rapidement apparu que les événements qui étaient survenus à Paris et qui pouvaient manifestement se répéter sous cette forme d'attentats djihadistes relevaient de contextes et de phénomènes globaux, quelles qu'aient été les visées d'implantation locale de Daech. Comme il est également apparu que, pour en saisir les ressorts, il ne fallait justement pas les enfermer dans ce qui semblait être la dérive particulièrement inquiétante d'un fondamentalisme religieux appelé couramment salafisme. D'autres fondamentalismes religieux (d'obédience chrétienne, judaïque,

hindouiste et même bouddhiste) pouvaient être à l'origine, sinon du terrorisme, du moins de phénomènes de radicalisation et d'exclusion de l'autre. Et la violence extrême, avec tout ce qu'elle suppose comme passage à l'acte, n'est certainement pas l'exclusivité des fondamentalismes religieux, ainsi qu'en témoignent des massacres de masse ou des génocides récents, les sanglants modes opératoires d'organisations criminelles ou, encore, le cas de l'activiste norvégien d'extrême droite, Anton Behring Breivik, causant à lui seul 77 morts le 22 juillet 2011. Un cas que l'on pouvait considérer comme tout à fait singulier avant celui, en certains points semblable, de l'attentat commis par l'Australien Brenton Tarrant dans deux mosquées de Christchurch (Nouvelle-Zélande) le 15 mars 2019 (49 morts).

Conçue pour être ainsi largement comparatiste, la plateforme a démarré par un colloque en partenariat avec l'Institut Montaigne sur « le djihadisme transnational entre l'Orient et l'Occident » (31 mai - 2 juin 2016), où ont été tout particulièrement abordées les questions de radicalisation et de déradicalisation, c'est-à-dire relatives à l'entrée dans la violence comme à sa possible sortie. C'est avec ce colloque que la plateforme a pris en bonne part corps autour du programme dont les résultats sont présentés ici.

Par un dialogue étroit avec la Carnegie Corporation à New York ainsi qu'avec le CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires) et le CSFRS (Conseil supérieur à la formation et à la recherche stratégique) et par leur soutien financier, la FMSH a pu mettre en place le Panel international sur la sortie de la violence (International Panel on Exiting Violence, IPEV), c'est-à-dire un ensemble de groupes de travail correspondant aux neuf thématiques évoquées précédemment, à savoir :

- Pour une lecture anthropologique, comparée et située de la radicalisation
- Déradicalisation
- Entre salafisme, sectarisme et violence: les nouveaux visages de la radicalité
- Indépendantisme et sortie de violence
- Politiques publiques contre la violence
- Réconciliation et justice
- Usages et mésusages de la mémoire
- Se reconstruire
- Femmes et violence, approche genrée: région ANMO et diaspora

Le programme IPEV ainsi placé sous le signe de la comparaison et encadré par un comité scientifique international (présidé par Paulo Sérgio Pinheiro, par ailleurs président de la Commission d'enquête indépendante de l'ONU sur la Syrie) a officiellement démarré à Paris en janvier 2017 par un nouveau colloque qui a rassemblé plus d'une centaine de chercheurs et praticiens. Durant les deux années du programme, les différents groupes ont échangé et se sont réunis à plusieurs reprises. Une rencontre intermédiaire a eu lieu à Tunis (3-4 juillet 2017) en partenariat avec l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC), l'Institut tunisien des études stratégiques (ITES) et l'United States Institute of Peace (USIP), ainsi que deux autres en septembre 2017, d'une part à New York à la Carnegie Corporation, d'autre part à Washington au Carnegie Endowment.

Un dernier colloque s'est tenu à Beyrouth (20-22 juin 2018) en partenariat avec l'Université américaine où a été présenté un premier rapport de travail. C'est à partir de ce dernier événement qu'a été entreprise la rédaction d'un rapport plus complet.

RÉSULTATS ET AVANCÉES

Ainsi, le programme de la FMSH s'est initialement structuré autour de deux circonstances et de deux contextes tout à fait distincts, voire opposés. D'une part, les accords de paix qui étaient apparemment bien engagés en Colombie pour mettre fin à la longue et meurtrière guerre civile dont ce pays avait été

le théâtre depuis plus de cinquante ans ; d'autre part les terribles attentats qui avaient été perpétrés en France en 2015 et qui interpellèrent à nouveaux frais les sciences sociales sur la question du « djihadisme » et de ce qu'il était convenu d'appeler le phénomène de « radicalisation ». C'était là, en effet, deux ordres de choses pour le moins différents et contrastés. L'un faisait référence à une entrée dans une nouvelle forme de violence extrême en rapport avec une nébuleuse islamiste et un nouvel « État » en train de se constituer au Moyen-Orient (Daech) en y répandant la terreur, tandis que l'autre mettait en exergue une possible sortie de la violence et renvoyait à toute une histoire de luttes armées, d'origine plus ou moins marxiste mais ayant pris souvent un tour criminel, qui s'étaient déroulées pendant des décennies dans plusieurs pays d'Amérique latine.

Mais, au-delà des circonstances qui les ont fait opportunément se rencontrer, le pari de ce programme ou, plus précisément, son ambition à la fois intellectuelle et pratique, fut de mettre en relation ces différents événements et contextes, d'articuler dans une réflexion commune, comme on l'a dit, violence et sortie de violence et, plus largement, d'oser la mise en place, à des fins heuristiques, d'une large comparaison des situations et des problèmes. C'est ainsi, par exemple, que nous nous sommes donnés comme idée directrice que l'appréhension de ce qui était appelé « radicalisation » (notion qui était complétée par celle également trop galvaudée de « déradicalisation ») ne devait pas être rapportée au seul univers du djihadisme ou de l'islamisme dans sa version dite « fondamentaliste » (les deux, du reste, comme l'un des chapitres de l'ouvrage le montre, n'étant pas eux-mêmes équivalents), même si, bien sûr, cet univers, compte tenu de sa brûlante actualité, devait être en tant que tel examiné de près.

À l'évidence, des entrées dans la violence extrême, des passages à l'acte meurtriers et cruels, des processus d'intense brutalisation étaient survenus ou survenaient toujours hors d'un tel univers. Ces basculements pouvaient être reliés à des motivations religieuses, mais tout aussi bien à des références ou à des aspirations parfaitement séculières. Par conséquent, il était plus qu'utile, pour en saisir les ressorts historiques, sociaux, familiaux, cognitifs ou idéologiques, de pouvoir disposer d'une large palette de situations.

C'est donc la grande originalité de ce programme, articulant dans un même mouvement violence et sortie de la violence, que d'avoir invité à travailler ensemble des chercheurs autour d'une thématique commune alors que les savoirs engrangés par les uns et les autres résultaient généralement d'expériences de terrain très différentes. Fut ainsi particulièrement bénéfique la rencontre entre chercheurs ayant étudié les radicalismes européens, celui de l'ETA notamment, avec ceux qui enquêtaient auprès de la nébuleuse de jeunes originaires d'Europe partis rejoindre Daech. Elle a permis de montrer qu'il n'existait pas de causalité mécanique entre les idées et les actions radicales. Que le passage des unes aux autres requérait de prendre en compte tout un ensemble de médiations ; celles qui, depuis l'histoire familiale, les réseaux de sociabilité, les spécificités territoriales, permettaient de saisir comment des individus se constituaient en sujets capables de donner un sens (qui ne relevait donc pas d'un désordre mental) à ce qui avait été ou qui était en train de devenir leur basculement dans l'action violente. C'est du reste la même démarche, attentive à ce type de médiations, qui a amené les chercheurs travaillant sur la thématique de la « déradicalisation » à l'enrichir de la notion de désengagement. Car, comme pour le processus de radicalisation, il s'est agi d'identifier les capacités des individus, des sujets, à donner des raisons et des justifications à leur prise de distance avec l'action violente ainsi qu'au sens qu'ils lui avaient initialement donnée, certains pouvant être aidés en cela par des pairs ayant vécu des expériences semblables. C'est ce double mouvement que l'on peut qualifier de subjectivation et de désobjectivation, ce qui n'interdit pas, pour l'avenir, d'envisager, comme on l'a dit, un troisième terme, qui est celui d'hypersubjectivation.

Neuf groupes de travail ont ainsi donné toute sa substance au programme, une majorité étant largement comparatiste, tandis que deux d'entre eux abordaient des thématiques dédiées plus spécifiquement au monde arabo-musulman. Portant aussi bien sur la question des courants salafistes

et de leur possible lien avec l'engagement dans l'action violente, que sur celle des divers mouvements sociaux (« les printemps arabes ») ou encore sur celle des graves crises étatiques et des quêtes d'autonomie ou d'indépendance politique qui ont agité cette région depuis deux bonnes décennies, elles ont permis au programme d'apporter, croyons-nous, une appréciation plus circonstanciée des violences extrêmes qui s'y sont déroulées.

Une question relative à ce monde arabo-musulman (mais qui ne lui est pas spécifique et se pose dans de tout autre contexte) a requis une attention toute particulière: celui de la violence ou, plus précisément, des violences qui affectent la vie des femmes, celles-ci survenant d'abord dans la sphère domestique (notamment au travers de violences sexuelles) pour se prolonger ou s'accroître dans le domaine public, c'est-à-dire lorsque ces violences prennent la forme d'affrontements armés et touchent des populations civiles. Pour l'ensemble du programme, cette préoccupation est devenue, au fil des rencontres et des discussions, un enjeu de tout premier plan. Car, si elle est essentielle à la compréhension de ces violences meurtrières dans la mesure où elle dévoile un continuum entre privé et public, elle l'est aussi en ce qui concerne la conception et l'organisation des dispositifs qui permettent d'en sortir. Ce qui signifie, contrairement à ce qui a souvent été fait et assez mal fait, qu'il est indispensable que les femmes soient représentées dans les processus de négociation comme dans les procédures de justice transitionnelle, et qu'elles y disposent d'un pouvoir décisionnaire.

Au-delà d'une perspective genrée, il convient de rappeler que c'est bien cette question de la sortie de la violence qui a été l'aiguillon du programme en vue de constituer cet immense ensemble d'enjeux en domaines de recherche spécifiques.

À cette fin, plusieurs niveaux d'analyse ont été pris en compte, distincts, et nécessairement articulés. Un premier niveau englobe les problèmes relatifs à la sortie de la violence à l'échelle individuelle. Il intéresse bien sûr les auteurs de la violence, ainsi que le laisse découvrir le problème spécifique de la « déradicalisation » ou, plus précisément suivant la redéfinition proposée, du désengagement. Mais il concerne également tous ceux et toutes celles qui ont été les victimes directes ou indirectes de violences (ou qui ont été forcées d'en commettre, à l'instar de nombreux enfants soldats) et dont la personne demande à être restaurée ou réparée. Si les dispositifs cliniques et psychosociaux permettent de reconnaître la souffrance de telle ou telle victime et de prendre efficacement en charge les traumatismes qui l'ont touchée en propre, il est clairement indiqué que la sortie de la violence, même vue sous cet angle strictement individuel, ne s'y épuise pas. Elle implique aussi de s'extraire de cette position non choisie de victime en devenant partie prenante d'entreprises davantage publiques ou collectives de sortie de la violence. Cela vaut, ainsi qu'il a été souligné, singulièrement pour les femmes. Mais cela concerne plus largement toutes les victimes dès lors que la violence qu'elles ont subie participe d'un phénomène de grande ampleur (attentats particulièrement meurtriers, massacres de masse, génocides) qui requiert lui-même, par la quantité de victimes qu'il a générées, des procédures collectives de réparation et de restauration.

Parmi ces procédures, il en est une qui a retenu fortement l'attention. Il s'agit de ce qui a été appelé les « projets mémoriels » et dont les buts sont à la fois commémoratifs et cathartiques, particulièrement à l'adresse de tous ceux qui ont échappé à des violences extrêmes, les « survivants », ou qui constituent l'ensemble des proches des disparus. Nul doute que ces projets, qui sont de plus en plus fréquemment mis en œuvre suite à des violences extrêmes, ont d'authentiques vertus, notamment quand ils concernent des catégories de population qui ont eu du mal à faire reconnaître les torts qu'elles ont subis et les souffrances qu'elles ont endurées. Mais il est clairement montré qu'un usage précipité de la mémoire, trop lié au pouvoir en place ou qui masquerait des mises à l'écart toujours effectives, peut avoir des effets contraires à ses objectifs, c'est-à-dire susciter de nouvelles tensions, voire de nouvelles violences. C'est pourquoi son usage doit être l'objet d'une éthique ou d'un soin tout particulier afin que les projets mémoriels participent utilement aux débats publics et, surtout, qu'ils conduisent ceux auxquels ils sont tout spécialement destinés à se dégager de la position de

victime afin de devenir, là encore, des acteurs politiques de la sortie de la violence.

Avec la même attention ont été également examinées, à partir d'études de cas principalement latino-américains, mais aussi en Afrique et au Moyen-Orient, les procédures de post-conflits qui, telles les commissions de type « Vérité et Réconciliation », visent souvent beaucoup moins à punir les auteurs des crimes qu'à restaurer le tissu ou l'ordre social et, par conséquent, à ériger l'amnistie en instance transitionnelle, quitte à soutenir par ailleurs un projet mémoriel. Il est en fait apparu que ces politiques d'oubli sont souvent contre-productives, dans la mesure où elles sont susceptibles de faire naître de redoutables contestations, justifiées par l'expression de sentiments d'injustice, de vengeance, du côté de ceux qui ont ou qui affirment avoir été victimes de violence, et qui, de ce fait, peuvent totalement compromettre le processus de paix. C'est ce qui amène à penser que les dispositifs de post-conflits, pour être efficaces, ne peuvent éviter d'engager des procédures de justice avec leur lot de condamnations, sauf à laisser croire que la recherche de la paix implique une politique délibérée d'impunité.

Encore faut-il ajouter que ces dispositifs participent plus globalement de politiques publiques qui sont le lieu de confrontations et d'accommodements entre une myriade d'acteurs : acteurs étatiques, acteurs de la société civile issus d'associations ou d'ONG locales, acteurs internationaux (agences des Nations unies, grandes ONG, think tanks, Cour pénale internationale et tribunaux internationaux). Ainsi que le montre le chapitre qui leur est dédié, les dispositifs de sortie de la violence ou de post-conflits sont en fait coproduits par tous ces acteurs et experts du « peacemaking ». Ce qui peut conduire à des résultats extrêmement variables ; par exemple à éviter les pratiques trop courantes d'amnistie en réussissant à traduire tel ou tel responsable de crimes de masse (qualifiés juridiquement de « crimes contre l'humanité ») devant la CPI ou devant des tribunaux internationaux spécifiques, ou, très différemment, à ne rien faire d'autre que de tenter de maintenir un certain statu quo entre belligérants, voire simplement de négocier avec eux quelque intervention humanitaire. Il y a donc là matière à examiner plus avant le panorama varié de ces coproductions et de leurs résultats particulièrement contrastés. Et à une heure où quelques grandes puissances sont amenées à s'impliquer plus étroitement dans telle ou telle situation et, par suite, à la complexifier encore davantage, il faut bien admettre que nombre d'entreprises de sortie de la violence sont largement dépendantes des rapports de force internationaux et des intérêts stratégiques qui y sont liés.

Le programme dont sont issus les neuf chapitres présentés ici et rédigés par autant de groupes de travail, fut manifestement ambitieux et d'une certaine façon une gageure, puisque, à travers de larges comparaisons et des focales particulières sur le djihadisme et le monde arabe, il a conçu d'articuler violence et sortie de la violence. Cependant, s'il reposait certainement sur un défi intellectuel, il n'a constitué en lui-même (ce que reflète le rapport présenté ici) qu'une étape de l'analyse et de la réflexion, laquelle demande à l'évidence à être poursuivie. Au-delà des avancées théoriques et, à certains égards, tout à fait pratiques qu'il propose, par exemple ses critiques de la notion de « radicalisation », la mise en avant de l'importance des femmes dans les processus de paix, ou encore ses mises en cause étayées des politiques d'amnistie, il présente le grand mérite d'avoir réussi à mobiliser plus d'une centaine de chercheurs et praticiens (européens, sud et nord-américains, maghrébins, africains et moyen-orientaux).

Jamais, il nous semble, un programme de recherche, portant sur des sujets aussi sensibles, n'avait réussi à constituer pareille communauté et à la faire se consolider par des rencontres à Paris, Tunis, New York, Washington et Beyrouth. Nul doute qu'en se poursuivant, le programme continuera à l'étoffer à l'avenir pour lui faire franchir de nouvelles étapes, pour améliorer les réflexions et les recommandations pratiques, notamment auprès de ceux qui font directement face aux violences extrêmes et/ou qui travaillent à en sortir.

Berindei V., Dozon J.P., Le Bot Y., Melenotte Sabrina,
Wieviorka M. (2019).

Construire un Panel international sur la sortie de la violence
[introduction].

In : Panel international sur la sortie de la violence : rapport
final. Paris : FMSH, 5-11.